

Observation n°40 du 02/04/2023

Monsieur le commissaire enquêteur,

J'apporte ma contribution à cette enquête publique et affirme mon opposition à ce projet.

En effet nous sommes en 2023 et nous savons tous que ce système ne fournit que très peu d'énergie (en moyenne 22% de la capacité totale d'un générateur.)si vous avez un doute, vous pouvez consulter l'application "électricité Maps" qui démontre a quel point tout les pays ayant tout misé sur cette production d'énergie, sont devenus les plus pollueur d'Europe.

Je trouve inadmissible qu'un tel projet qui date de 2007, qui a été jugé et rejeté lors de plusieurs jugements et par une énorme majorité des habitants de Doussay et des commune voisines directement impacté par ce projet néfaste, 16 ans après on diligente une enquête publique alors que tout le monde pensait que ce projet était définitivement enterré! Deux pauvres panneaux perdus dans la campagne et 1 au tableau de la mairie de Doussay avises la population de cette enquête.A croire que tout est fait pour l'étouffer !

Pour marquer mon opposition à ce projet, je ne vous parlerai pas des trois espèces d'oiseaux en voie de disparition qui nichent dans la zone, ni des chiroptères protégés qui y vivent dans cette zone, ni que cette zone à était déclaré zone naturelle d'intérêt faunistique et floristique en mars 2021.

Je vous demanderai simplement de tenir compte de l'avis des être humains qui vivent et qui font vivre cette belle région déjà très fortement impactée par ce type de projet destructeur pour l'économie, la vie, la santé de tous les êtres vivant a proximité, l'impact sur l'environnement, le patrimoine...

Quelle planète allons-nous laisser à nos enfants ? Des campagnes défigurées par des milliers de machines , car oui pour pouvoir produire de l'énergie éolien pour tous ,il faudra des milliers de machines et des dizaine de centrales à charbon et a gaz qui polluront nos environnements et produiront de l'énergie quand il n'y aura pas de vent ou trop.

Partout dans les campagnes les habitants se sentent abandonnés, les avis pas pris en compte. Vous avez le pouvoir, en donnant un avis défavorable à ce projet , de nous laisser croire que l'avis et la vie des habitants de ces communes peuvent être protégés et pris en compte .

Je vous prie d'agréer Monsieur mes salutations les plus distinguées.

Monsieur Stéphane Lassalle

Habitant de Doussay , directement impacté par le projet de Doussay et celui de Cernay.